



MCF'Info #29 - Mai 2021
Dix-septièmes Coupes Motobécane
4 et 5 septembre 2021
Circuit International Cap Karting
Route de Talcy - 41500 MER



Les inscriptions pour les Coupes Motobécane 2021 sont ouvertes. Sous réserve de la levée des restrictions de circulation et de rassemblement actuellement en vigueur, elles auront lieu les 4 et 5 septembre 2021 à Mer, dans le Loir & Cher, au circuit International Cap Karting. Le dimanche matin une balade vous permettra de découvrir les environs de Mer. Cette balade est ouverte aux machines homologuées pour un usage routier.

Pour participer constituez votre dossier avec les documents suivants complétés, datés et signés:

- 1) le bulletin d'engagement (adresse courriel et /ou numéro de téléphone obligatoires, nous devons pouvoir vous contacter)
- 2) l'attestation de responsabilité/engagement de non recours
- 3) **2 photos couleurs (profils droit et gauche) de la ou des machines que vous souhaitez engager. Attention: pas de photos, pas d'inscription!**
- 4) si vous souhaitez une confirmation d'inscription, une enveloppe timbrée à votre adresse .
Pas d'enveloppe, pas de confirmation. Aucune confirmation par mail
- 5) votre règlement

Votre dossier doit parvenir avant le 5 juillet 2021 à :

Motobécane Club de France - Coupes Motobécane Boîte Postale 70013 95331
Domont Cedex

Tout dossier incomplet sera systématiquement retourné à son expéditeur.

Si vous souhaitez rouler avec vos copains, et ce dans la même série, merci de procéder à un envoi groupé de vos bulletins d'engagement, afin que nous puissions les traiter simultanément, faute de quoi nous ne pouvons pas garantir que vous roulez ensemble. **Aucune réclamation ne pourra être acceptée sur place.**

Le bulletin d'engagement ainsi que le règlement figurent en pièces jointes au présent document.

Nous vous invitons à lire ces documents très attentivement. Le fait de soumettre un dossier de participation vaut acceptation sans réserve ni restriction du susdit règlement.

Clôture des inscriptions : **5 juillet 2021** (date de réception des dossiers)

Aucune inscription ne pourra être acceptée sur place

Pour nous contacter: coupes@motobecane-club-de-france.fr



BULLETIN D'ENGAGEMENT

17^{èmes} COUPES MOTOBECAINE

4 – 5 septembre 2021 sur le circuit Cap Karting, route de Talcy 41500 MER

www.capkarting.com

A retourner **avant le 5 juillet 2021** (date de réception) à :

Motobécane Club de France
BP 70013
95331 Domont Cedex

PILOTE : renseigner toutes les rubriques est obligatoire, il est impératif que nous puissions vous contacter

Nom et prénom : Date de naissance :

Adresse..... N° d'adhérent(e) MCF.....

Code postal : Ville : Tel : Email :@.....

Permis valide (**): Catégorie..... N° Délivré le

(**) y compris permis AM (BSR) pour les participants non titulaires d'un autre permis.

Rappel : le permis sera à présenter lors des opérations de contrôle avant de pouvoir prendre la piste !

MACHINE(S) : *Toutes les marques sont acceptées. Une même machine ne peut rouler que dans une seule catégorie et devra être pilotée uniquement par le pilote inscrit. Attention à l'année du véhicule inscrit (1995 max.), les véhicules jugés trop récents seront rejetés. Le nombre de machines par série est limité à 35. Si vous souhaitez rouler avec vos amis dans la même série groupez vos bulletins en un seul envoi, faute de quoi il n'y a aucune garantie que vous puissiez rouler ensemble et aucune réclamation ne sera acceptée sur place !*

N°	MARQUE	TYPE	ANNÉE	CYLINDRÉE	Immatriculation ou N° de série	Catégorie (voir dans règlement)
1						
2						

Photos couleurs profils droit et gauche OBLIGATOIRES. Pas de photos : pas d'inscription

TARIF. Le tarif est un droit de piste **par pilote** et pour tout le week-end.

Adhérent MCF : **75€**

Non adhérent MCF : **100€**

Jeunes moins de 18 ans : **45€**

Merci d'indiquer la taille désirée de tee-shirt : S M L XL XXL

Je désire participer à la balade sur route du dimanche matin (réservée aux 2 roues immatriculés et assurés) : **OUI NON**

FACULTATIF : Je réserverepas du samedi midi ou soir à **15 €**, soitEuros

Je réserve formules 3 repas (dont celui du samedi soir) à **35 €**, soitEuros

Ajouter le prix des repas réservés au montant de l'inscription

LES INSCRIPTIONS SERONT CLOSES LE 5 juillet (date de réception des dossiers)

Je m'inscris aux COUPES MOTOBECAINE sous ma propre responsabilité. J'atteste l'exactitude des renseignements que j'ai fournis. Je reconnais avoir reçu un exemplaire du règlement que j'accepte. Je déclare détenir le permis correspondant à la machine que je pilote. Je renonce à tout droit de recours contre l'organisateur, ses représentants ou préposés en cas d'accident. En aucun cas je n'engagerai la responsabilité de l'organisateur qui se contente de donner un point de rencontre amical avec une sécurité contrôlée. Il ne s'agit pas de courses. Je m'engage à avoir un comportement correct sur la piste et dans l'enceinte du circuit et à me soumettre aux consignes de sécurité des commissaires de piste, de l'organisateur ou de ses représentants. Je ne serai pas remboursé si je me désiste après le 31 juillet 2021

Signature du pilote (du responsable légal pour les mineurs) précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »

Joindre obligatoirement le montant de l'engagement et des éventuels repas (chèque à l'ordre du MCF), ainsi qu'une enveloppe timbrée avec adresse de retour pour la confirmation (pas de confirmation si pas d'enveloppe). Tout dossier incomplet ou accompagné d'un règlement erroné sera retourné.

ATTESTATION DE RESPONSABILITE
ENGAGEMENT DE NON-RECOURS (à joindre à l'engagement)

ATTENTION

Conformément au décret 2006-554 du 16 mai 2006 toute personne accompagnatrice devra impérativement rester derrière les barrières de sécurité. Merci de votre compréhension.

Je soussigné

.....

Adresse :

.....

Déclare être tout à fait conscient des risques engendrés par mon activité sur le circuit Cap Karting de Mer. Je reconnais avoir été informé que le sport moto est un sport dangereux et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un circuit peut entraîner de graves conséquences jusqu'à occasionner la mort.

J'assume ces risques sous mon entière responsabilité et je déclare irrévocablement, tant pour moi-même que pour mes ayants droits, ne pas tenter d'action en responsabilité contre l'association Motobécane Club de France, ainsi que contre les représentants du circuit de Mer, assumant entièrement les éventuels périls matériels et corporels que je pourrais subir du fait de ma présence sur le circuit. En cas d'accident, sur le circuit de Mer avec un autre utilisateur, je m'engage à régler le sinistre directement avec lui.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et de ses consignes de sécurité, que je m'engage à respecter.

J'assume personnellement tous dommages que je pourrais occasionner, que ce soit aux biens ou aux personnes.

Je déclare utiliser la piste du circuit de Mer en vue d'essayer mon véhicule ou de perfectionner ma conduite.

Je déclare être titulaire du permis de conduire en cours de validité, correspondant au véhicule que je vais piloter.

Je déclare utiliser la piste de Mer dans l'état où elle se trouve et ce sans esprit de compétition.

Modèle du véhicule

Immatriculation OU numéro de moteur

Numéro de licence FFM ou Type et Numéro du permis

Fait à

Le

Signature du
pilote ou de son
représentant
légal :





RÈGLEMENT GÉNÉRAL DIX-SEPTIÈMES COUPES MOTOBÉCANE

4 et 5 septembre 2021 sur le circuit « Cap Karting », route de Talcy à MER (41500)
www.capkarting.com

Article 1 : Définition

Les Coupes Motobécane constituent un rassemblement amical ouvert aux amateurs de motos et de cyclomoteurs anciens (ci-après désignés machines). L'objectif est de faire rouler ensemble et **en démonstrations** sur circuit, les Motobécane / Motoconfort et leurs concurrentes commerciales d'époque. **Il n'y a pas de notion de compétition ou de chronométrage.**

Article 2 : Organisation

Les Coupes Motobécane sont organisées par l'association « **Motobécane Club de France** » (ci-après désignée l'organisateur), association Loi de 1901. Les participants et visiteurs sont tenus d'observer les instructions données par l'équipe des organisateurs, tant à l'intérieur des parcs que sur le circuit. Les chiens, même tenus en laisse sont interdits dans l'enceinte du circuit.

Article 3 : Machines admises, séries : **35 machines maximum par série**

La manifestation est ouverte à tous les propriétaires de cyclomoteurs et de motos, **des origines à 1995**. L'organisateur se réserve le droit d'engager exceptionnellement des machines postérieures à 1995 (marque MBK ou machines jugées intéressantes). Les machines sont regroupées par séries définies ci-dessous, tenant compte de l'âge, de la puissance et du genre de machines.

Huit séries différentes sont définies et **quel que soit le cas, une même machine ne peut rouler que dans une seule série.**

Compte tenu du nombre limité de places disponibles dans chaque série l'organisateur se réserve le droit de refuser des inscriptions et/ou de sélectionner les machines présentant le plus d'intérêt, ou bien encore de placer une machine dans une autre série.

L'organisateur se réserve également le droit de refuser la participation de machines ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation, sans avoir à le justifier

Si vous souhaitez rouler dans la même série avec un ou plusieurs amis, joindre tous les bulletins d'engagement dans la même enveloppe., faute de quoi il n'y a aucune garantie que vous puissiez rouler ensemble. Aucune réclamation ne sera acceptée sur place.

A : Ancêtres et motos anciennes de série, jusqu'à 1965,

B : Motos de série (125 et plus), après 1965.

C : Cyclomoteurs de série.

D : Motos de piste jusqu'à 250 cc 2 temps.

E : Motos de piste jusqu'à 250 cc 4 temps

F : Motos de piste, plus de 250 cc

G : Cyclomoteurs sportifs et de compétition équivalent Promotion UFOLEP

H : Cyclomoteurs sportifs et de compétition équivalent Prototypes UFOLEP

Ⓢ Pour des raisons d'assurance les sessions « kids » sur mini motos sont supprimées

Article 4 : Inscriptions : **Aucune inscription ne sera acceptée sur place.**

Tout dossier d'inscription doit **obligatoirement** contenir deux photos couleurs (profils droit et gauche) de la ou des machines que vous souhaitez engager. Tout dossier ne contenant pas ces photos sera retourné à son expéditeur.

Le retour du bulletin d'engagement par le participant entraîne de sa part l'acceptation de ce règlement sans aucune réserve. Le fait de s'inscrire impose à chaque participant de respecter les instructions données sur place par l'organisateur. **Les participants devront être titulaires du permis de conduire (y compris AM ou BSR), en cours de validité le jour de la manifestation et correspondant à la machine pilotée.**

L'original de ce document sera à présenter lors du contrôle technique sous peine de se voir refuser le départ. Cette disposition s'applique également à la balade du dimanche matin pour laquelle les véhicules devront être homologués pour une utilisation sur la voie publique, en conformité avec les dispositions du code de la route et assurés. Le participant recevra une confirmation d'engagement **si et seulement si il a joint une enveloppe timbrée** au dossier d'inscription. Aucune confirmation ne sera envoyée par mail.

Après le 5 juillet 2021 les inscriptions seront closes et aucun dossier ne pourra être accepté après cette date. Un désistement après le 31 juillet 2021 ne sera pas remboursé.

Article 5 : Accès à la piste

L'organisateur effectuera une vérification technique visuelle, **et se réserve le droit de refuser le départ** à toute machine dont l'état ou l'aspect serait non conforme aux règles de sécurité, étant entendu que chaque participant est responsable de l'état de sa machine. **Attention au bruit, limité à 102 dB.** L'organisateur identifiera le participant et la machine engagés pour la durée de la manifestation. **Le signataire du bulletin d'engagement est le seul autorisé à piloter la machine engagée.** A l'appel de l'organisateur et après passage en pré grille, les machines entrent en piste par séries. L'accès à la piste est interdit aux accompagnateurs et à tout engin de dépannage, hormis ceux prévus par l'organisateur.

Article 6 : Sécurité

Le port d'un casque homologué (norme 2205), d'une tenue de protection efficace (cuir complet pour les séries sportives), gants et bottes est obligatoire. Une protection dorsale et des articulations sont fortement conseillées. L'organisateur effectuera un contrôle en pré grille avant chaque départ. Tout contrevenant se verra refuser l'accès à la piste.

Article 7 : Attitude des participants

S'agissant de démonstrations, toute notion de compétition est formellement exclue, les pilotes doivent respecter cet état d'esprit et chacun doit être attentif à son environnement, savoir limiter son allure et tenir compte des machines plus lentes. Le respect de la signalisation présentée par le personnel de piste est obligatoire (la liste de drapeaux est portée sur la confirmation d'engagement). L'organisateur se réserve le droit d'exclure immédiatement, sans avertissement, et pour toute la durée de la manifestation, tout pilote jugé dangereux. Tout chronométrage est interdit. **Les participants doivent s'abstenir de consommer tout produit susceptible d'affecter leur vigilance et plus généralement leur aptitude à la conduite d'un véhicule (alcool, produits stupéfiants, médicaments...)**

Article 8 : Passager

Les passagers sont interdits sur la piste mais bienvenus lors de la balade du dimanche matin.

Article 9 : Assurance

Conformément aux prescriptions légales les organisateurs déclarent avoir souscrit une police d'assurance pour garantir en cas d'accident, d'incendie ou d'explosion survenus au cours de la manifestation, les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile. Il est recommandé de souscrire une police Individuelle-Accidents pour vous couvrir des éventuelles conséquences d'une chute dont vous seriez victime sans implication d'un tiers.

Article 10 : Parking – circulation

Les visiteurs et les participants respecteront la signalisation et le fléchage des différents parkings et emplacements signalés dans l'enceinte du circuit de Mer. Tout déplacement devra s'effectuer à allure réduite.

Il est interdit de faire des essais machine tant dans le paddock que sur le parking visiteurs à l'entrée du site. L'organisateur se réserve le droit d'exclure immédiatement tout participant ne respectant pas cette interdiction. La circulation des enfants en mini motos est absolument interdite dans l'enceinte du circuit ainsi que dans l'aire de camping pour toute la durée de la manifestation.

Article 11 : Dommages – vols

L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages ou vols survenus aux machines stationnées et à tout élément exposé dans le cadre de la manifestation.

Article 12 : Publicité – Droit à l'image

Les organisateurs peuvent prendre les accords qu'ils jugent utiles avec les partenaires de leur choix et en apposer la publicité où ils jugent bon, y compris sur un emplacement occupé par des participants. Les participants concèdent gratuitement à l'organisateur tout droit d'utilisation des images réalisées au cours et autour de la manifestation.

Article 13 : Réclamations

Du fait du caractère amical et convivial de cette manifestation aucune réclamation ne sera admise. Chaque participant s'engage à respecter sans réserve les articles du présent règlement et les directives données par l'organisateur. Seul le présent règlement rédigé en langue française sera admissible en cas de litige.

Quelques informations importantes

Les Coupes Motobécane **sont réservées aux machines anciennes ou classiques (Plus de 25 ans)**. C'est une démonstration sur piste de machines anciennes et ce n'est en aucun cas une compétition déguisée ou un moyen de rouler à moindre coût sur circuit avec une machine moderne. Les machines jugées **trop récentes seront rejetées**.

ENGAGEMENTS :

Le nombre de machines inscrites est limité à **35 par série**. Dans la mesure où la machine correspond à l'esprit des Coupes, les premiers à retourner leurs engagements seront les premiers inscrits. Les inscriptions seront closes au plus tard le 5 juillet 2021, une clôture anticipée pouvant intervenir compte tenu du nombre d'inscrits. Aucune inscription ne sera prise en compte après la clôture des engagements. Les chèques ne seront encaissés qu'après le 30 août 2021. Ne tardez donc pas à retourner votre engagement si vous voulez être assuré d'obtenir une place dans la série de votre choix.

BRUIT

Attention au bruit ! PENSEZ AUX SILENCIEUX D'ÉCHAPPEMENT. Aucune machine ne devra dépasser la limite de 102 dB*. Toute machine ne respectant pas cette interdiction sera exclue. *2 temps à 8200 tr/mn, 4 temps à 5500 tr/mn.

MOTEURS À REFROIDISSEMENT LIQUIDE

Les circuits de refroidissement des moteurs à refroidissement liquide devront utiliser de l'eau pure, tout additif (antigel, 4 saisons) est absolument prohibé ; les additifs soi-disant homologués F.F.M. sont également prohibés.

CAMPING

Le circuit est équipé d'une aire de camping avec sanitaires, douches et électricité. Chacun pourra s'installer à partir du vendredi après-midi. **La circulation des enfants en mini motos est absolument interdite dans l'enceinte du circuit et dans l'aire de camping pour toute la durée de la manifestation. Afin de respecter la tranquillité de chacun, aucun bruit de moteur ou autre nuisance sonore pendant les repas et après 22 heures**

REPAS

Chacun pourra prendre ses repas par ses propres moyens, ou s'il le désire, à la cafétéria du circuit. Dans ce cas, il faut réserver ses repas au moment de l'inscription. Deux formules sont proposées : Formule repas du samedi midi ou soir uniquement (Repas traditionnel sous forme de buffet avec une boisson et un café, ou plateau repas en fonction des normes sanitaires) : **15€**, ou : Formules 3 repas : **35€**

REMISE DES PRIX

Elle aura lieu le dimanche matin au retour de la balade.

DÉMONSTRATIONS DU DIMANCHE

Le dimanche matin, une balade routière est organisée (**réservée aux pilotes et machines en conformité avec les dispositions du code de la route**). Certaines démonstrations sont susceptibles d'être supprimées et certaines séries regroupées. Soyez attentifs aux annonces, Vous êtes en général moins nombreux à prendre la piste, nous sommes donc susceptibles de regrouper des séries comparables dans une même démonstration, ce qui modifiera la grille des horaires en avançant les départs.

SÉCURITÉ, COMMISSAIRES

Pour intervenir en cas d'accident, nous avons réservé une antenne sanitaire. Toujours pour assurer au mieux votre sécurité, une équipe de commissaires veillera au bon déroulement de l'événement. Nous devons tous nous soumettre (avec le sourire) à leurs indications, même si elles revêtent parfois un caractère contraignant.